



Direction interrégionale OUEST
Rue Jules Vallès
BP 49139
Saint-Jacques-de-la-Lande
35091 Rennes Cedex 9

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination
et du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6 Quai Ceineray
B.P. 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Affaire suivie par : *Catherine Conseil*
Téléphone : 02 22 51 53 30
Référence : DIRO/EC 160359 du 22 novembre 2016

Rennes, le 22 novembre 2016

OBJET : Projet éolien vis-à-vis des radars météorologiques
REF : Votre mail du 22 novembre 2016

Madame,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant un projet d'installation de parc éolien sur la commune de Campbon (44). Ce parc éolien se situerait à une distance de 22 kilomètres du radar¹ le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens (à savoir le radar de Treillères).

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Je vous prie, Madame, de croire en l'assurance de toute ma considération.

Catherine Conseil

Copies : DSO/CMR/ERF/DA, CM44

1 ; Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet <http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/> (avec le login « radeol » et le mot de passe « !VI-314! »).

Météo-France

73 avenue de Paris. 94165 Saint Mandé Cedex

[http : //www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Météo-France, établissement public administratif

sous la tutelle du ministère de l'écologie, de l'énergie et de la mer

Météo-France, certifié ISO 9001-2008 par Bureau Veritas